



Le Proviseur,
La Gestionnaire,

Mesdames, Messieurs les
parents d'élèves

Inscription et modalités de fonctionnement du service de restauration pour l'année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la restauration scolaire du Lycée Descartes à la rentrée 2026, merci de bien vouloir lire attentivement la note ci-dessous.

Le système d'accès à la restauration du **Lycée Descartes** offre la possibilité de régler, réserver et consulter ses repas par internet (depuis un ordinateur, une tablette, un téléphone mobile ou une des bornes du hall).

Ce système est un régime « au ticket » uniquement, C'est-à-dire facturé à l'unité, avec une carte d'accès et réservation des repas.

1. Inscription au service de restauration (lien dans « actualités » site du Lycée Descartes /inscriptions demi- pension rentrée 2026-2027)

Le dossier est à constituer au plus tard le 15 septembre via mes demarches-simplifiees.fr à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/lycee-descartes-antony-inscription-au-service-de-r>

Pour les élèves présents dans l'établissement l'an passé et possédant déjà un accès A l i s e , la réinscription est obligatoire. En effet, vos données personnelles doivent être actualisées chaque année.

Liste des pièces nécessaires:

Pour bénéficier d'un tarif aidé ajusté à votre situation:

- Familles allocataires de la CAF : une attestation de paiement de la CAF de moins de trois mois disponible sur le lien suivant <https://calculatrice-qf.iledefrance.fr/demarrage>
- Familles non allocataires: une copie de l'avis d'imposition de l'année 2026 sur les revenus de l'année 2025 (ou précédent, si nécessaire) ainsi qu'une copie intégrale du livret de famille

Pour tous:

- Un RIB au nom du responsable légal financier pour remboursement du solde en fin de scolarité.
- Une photo d'identité récente vous sera demandée à la rentrée scolaire.

Tout dossier incomplet entrainera l'application du tarif maximal de 4.66 € par repas.

2. Création du compte de restauration Alise-self

Si votre enfant était déjà demi-pensionnaire dans l'établissement l'année passée, vous possédez déjà des identifiants pour accéder à l'espace numérique Alise ; ils resteront actifs.

Pour les nouveaux élèves, un identifiant et un mot de passe vous seront communiqués en début d'année afin de réserver les repas et créditer votre carte d'accès par Internet.

Lorsque vous constituerez votre dossier en ligne sur « démarches-simplifiées.fr », vous voudrez bien indiquer une adresse e-mail valide.

3. Accès à la restauration

✓ **Conditions d'accès**

L'accès au réfectoire est réservé aux élèves titulaires d'une carte d'accès à la restauration distribuée la semaine de la rentrée. Cette carte est personnelle et valable pour toute la scolarité au lycée Descartes. Elle ne peut être ni prêtée, ni cédée à une autre personne.

En cas de perte ou de vol, sa disparition doit être signalée sans tarder à l'intendance qui bloquera la carte. Une nouvelle carte sera facturée 7€.

✓ **La réservation de repas**

Tout élève désirant déjeuner doit avoir réservé son repas. La réservation est un impératif à respecter car c'est le processus qui entraîne la confection et la distribution du repas.

Les réservations peuvent s'effectuer 10 jours à l'avance et **jusqu'à 23h59 la veille**. Elles sont personnelles et ne peuvent concerner qu'un seul repas par jour. L'annulation de la réservation des repas se fait dans les mêmes conditions de délais.

Les élèves sans réservation ne sont pas autorisés à déjeuner.

Le prix du repas est déduit à la réservation, que le repas soit consommé ou non. Le repas réservé et non pris sera débité de la carte le jour-même, aucune annulation ne sera prise en compte après.

Pour réserver les repas:

- Sur le site internet du Lycée Descartes → Intendance → « DEMI PENSION espace famille »  ou via mon lycée.net Le lien est le suivant : <https://webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php?site=aes00751>
- Deux bornes dans le hall du bâtiment pédagogique

La réservation n'est possible que si le compte est suffisamment approvisionné.

✓ **Paielements**

Pour créditer votre carte, vous pouvez :

En ligne

- Régler sur l'espace numérique « Espace Famille » accessible ici <https://webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php?site=aes00751> ou via le site internet (Intendance) ou sur monlycee.net (minimum 10 repas en début d'année scolaire). Vos identifiants et mot de passe vous garantissent la bonne affectation des sommes versées. Un reçu vous sera adressé par mail à la fin de chaque transaction.

A l'intendance

- Déposer un chèque à l'ordre de « l'agent comptable du Lycée Descartes » (nom, prénom de l'élève et n° de carte indiqué au dos).
- Régler en espèces contre remise d'un reçu.

Il convient de veiller à recharger le compte dès que le solde est au minimum à 2 repas compte-tenu du délai de réservation. Le service intendance se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : int.0920130s@ac-versailles.fr